

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :
20/02/2020

Dossier complet le :
20/02/2020

N° d'enregistrement :
F01120P0027

1. Intitulé du projet

Construction de plusieurs bâtiments comprenant un bâtiment cadre célibataire 200 places, un bâtiment de bureau pour 400 personnes, un bâtiment restauration et une déchetterie non ICPE.

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom Hervé

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

ETAT - Ministère des Armées - SID

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

FOUBERT Hervé, Directeur de l'établissement du service d'infrastructure d'île de France

RCS / SIRET

1 3 0 0 0 1 9 0 2 0 0 1 6 7

Forme juridique état

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
construction : catégorie n°39 et 41	Création de 15 350 m ² de surfaces de plancher, surface supérieure à 10 000 m ² et inférieure à 40 000 m ² sur un terrain d'assiette de 206 936 m ² . - Bâtiment cadres célibataires 200 places : SP de 5 755 m ² - Bâtiment de bureaux 400 personnes : 6 230 m ² - Bâtiment restauration et déchetterie : SP de 3 365 m ² et création de 102 places de stationnements ouvertes au public - déchetterie de moins de 100 m ³ (non ICPE)

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique B.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet est constitué de la construction de trois bâtiments distincts :

400 pax : Construction d'un bâtiment administratif tertiaire de 3 niveaux sur un rez de chaussée et un sous-sol permettant d'accueillir 400 postes de travail

Mess : Construction d'un bâtiment dédié à la restauration (à la place actuelle du parking extérieur) et d'une déchetterie. Bâtiment en R+1. Démolition de l'ancien Mess (R+1 avec sous-sol) et création d'un parking de 102 places.

BCC : Le projet consiste en la construction d'un Bâtiment pour Cadres Célibataires (BCC) de 200 logements, bâtiment en R+5.

La surface totale de planchers démolie est de 4 288 m², l'augmentation de la surface de plancher pour l'emprise est de 11 063 m².

4.2 Objectifs du projet

Les trois projets s'inscrivent dans des logiques distinctes :

- BCC : Répond au plan hébergement du MINARM, visant à améliorer les conditions de vie des personnels du ministère
- 400 pax : Permet le relogement pendant des travaux sur Balard ainsi que la densification du site
- Mess : Remplace le précédent restaurant nécessitant une augmentation capacitaire ainsi que des mises aux normes. L'ancien Mess présente de l'amiante.

L'ensemble de ces constructions s'inscrivent dans le projet d'aménagement du site.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

3 constructions totalement distinctes :

400 pax : 22 mois de travaux pour livraison janvier 2022

Mess : 27 mois de travaux pour livraison septembre 2022

BCC : 18 mois de travaux pour livraison juillet 2021

L'ensemble des projets débute par une phase de confortement de carrières et seront dans le cadre d'une certification HQE soumis à une charte chantier vert.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Bâtiments propres au MINARM :

400 pax : bâtiment de bureau ouvert en HO

Mess : restauration le midi pour 2100 personnes (900 places assises dans le restaurant) - l'espace cafétéria sera ouvert aux horaires de petit déjeuner pour un nombre plus restreint de personnes

BCC : 200 hébergements pour les personnels du MINARM

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Les 3 bâtiments sont soumis uniquement à permis de construire.

Le BCC a obtenu l'arrêté accordant le permis le 06/12/2019.

Le 400 pax et le Mess sont en cours d'obtention : dépôts respectifs le 26/11/2019 et le 26/12/2019.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
BCC : SP de 5754 m ² Mess : SP de 3365 m ² / parking de 102 places / déchetterie 400 pax : 6320 m ²	

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

24 avenue Prieur de la côte d'Or,
Arcueil (94110)

section OA
numéro 10

superficie cadastrale : 206936 m²

Coordonnées géographiques¹

Long. 02° 19' 23 " 06 Lat. 48° 48' 27 " 93

Pour les catégories 5° a), 6° a), b)
et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d),
10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°,
38° ; 43° a), b) de l'annexe à
l'article R. 122-2 du code de
l'environnement :

Point de départ :

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Point d'arrivée :

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation
environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les
différentes composantes de votre projet et
indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites Internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

<p>Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?</p> <p>Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>La commune est couverte dans le cadre d'un PPRMT.</p>
<p>Dans un site ou sur des sols pollués ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Pollution pyrotechnique - conclusions de l'étude historique</p> <p>A l'exception de très rares points de chute de bombes d'aviation en 1918, les villes d'Arcueil et de Bagneux ont été épargnées par les deux conflits mondiaux. Le fort de Montrouge a donc, a fortiori, été épargné lui aussi par les faits de guerres survenus au XXème siècle. L'étude des photographies aériennes d'après-guerre, qui ne met pas en évidence de traces de bombardements aériens sur le site, corrobore ces constatations.</p>
<p>Dans une zone de répartition des eaux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<p>Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<p>Dans un site inscrit ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<p>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</p>	<p>Oui</p>	<p>Non</p>	<p>Lequel et à quelle distance ?</p>
<p>D'un site Natura 2000 ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<p>D'un site classé ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il **susceptible** d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendra-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Drainage des EP en pied de bâtiment raccordement au réseau EP.
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Excavation pour création du sous-sol du bâtiment de bureaux, pour la réalisation des fondations de tous les bâtiments, pour créer des espaces verts en pleine terre ainsi que dans le cadre de la démolition du précédent Mess. Tous les matériaux excédentaires seront traités conformément à la réglementation et aux diagnostics réalisés.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Réutilisation remblai en place - apport de terre végétale pour création des espaces verts.
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Mouvements des sols - retrait/gonflement d'argiles. Présence d'anciennes carrières en sous-sol.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Déplacements dus aux trajets domicile travail pour les bureaux et l'hébergement. Le bâtiment restauration est quant à lui destiné au personnel travaillant ou résidant sur site et n'engendrera pas de trafics supplémentaires. En outre, les 3 projets sont situés à proximité des transports en commun, avec notamment la création d'une nouvelle station sur Bagneux. Le trafic routier sera donc limité.
Nuisances	Est-il source de bruit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	éclairage extérieur en périphérie des bâtiments et sur les parkings. Ces éclairages seront réalisés de manière à limiter au maximum les nuisances lumineuses (réglage horaire, détection crépusculaire, orientation vers le sol)
Emissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Oui via utilisation chaufferie du site + système de ventilation des cuisines, des bureaux et des logements.
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des effluents ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Rejets eau pluviales et eaux usées. Les eaux sont rejetées dans le réseau unitaire de la ville. Les eaux pluviales sont récupérées dans des bassins de rétention au sein du site pour respecter les limites de rejet de 8l/s/ha. Les eaux issues des cuisines transitent par un bac à graisse et un bac à fécules avant le rejet dans le réseau d'eaux usées.
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Mess : déchets d'activité du Mess (plastiques, cartons, alimentaires) collectés par un prestataire Déchetterie dédiée au fort de Montrouge: zone de stockage de végétaux (1,5m ³), pneumatiques (1,5m ³), tubes fluo (1,4m ³), ampoules (0,6m ³), verres (0,6m ³), électricité (0,6m ³), plastiques(0,6m ³), papier/carton (24m ³), déchets ménagers (24m ³), cartouches d'imprimerie (10m ³), piles (0,2), peinture (1m ³), solvant (1m ³), lubrifiant (1m ³), bois (1,4m ³), métal(1,4m ³), gravois(1,4m ³), mégot(0,2m ³).

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les projets architecturaux des 3 constructions ont été retenus à l'issue d'un appel d'offres sur avant-projet sommaire. La qualité architecturale des projets a été un des critères prédominant dans le choix de ces projets. Par ailleurs, des échanges se sont tenus avec la commune pour améliorer l'insertion dans le paysage urbain du projet d'hébergement. La mairie a ainsi émis un avis favorable au projet. Par ces différentes mesures, le ministère des Armées a renforcé l'insertion architecturale des trois projets.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

Un projet d'aménagement du métro sur Bagneux viendra améliorer la desserte du site.

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

voir annexe environnementale

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet devrait être dispensé d'évaluation environnementale. En effet, le projet contribue à améliorer le site fortement anthropé depuis les années 60 d'un point de vue environnemental en créant des bâtiments labellisés, en améliorant la gestion des eaux pluviales, en créant des milieux favorables au développement de la biodiversité avec la création notamment d'espaces verts. Ces projets réduiront en outre les risques carrières.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Annexe environnementale en réponse au 6.4.

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

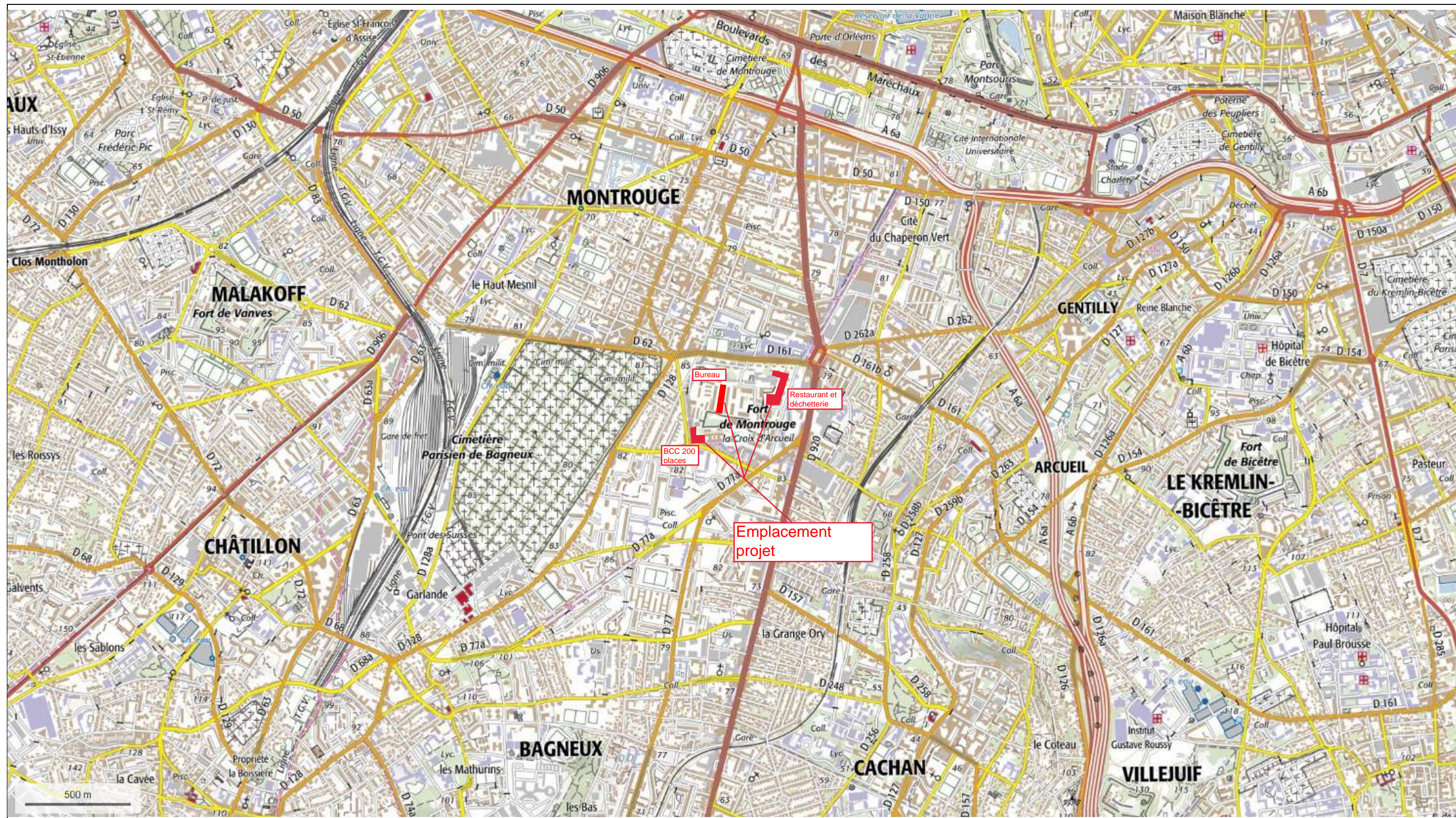
Fait à St Germain en Laye

le 17/02/20

Signature

L'ingénieur général Hervé FOUBERT
directeur de l'établissement du service
d'infrastructure de la défense
d'Ile-de-France





© IGN 2019 - www.geoportail.gouv.fr/mentions-legales

Longitude : 2° 19' 17" E
Latitude : 48° 48' 27" N

Annexe 2 : Plan de situation
Ech : 1/25000

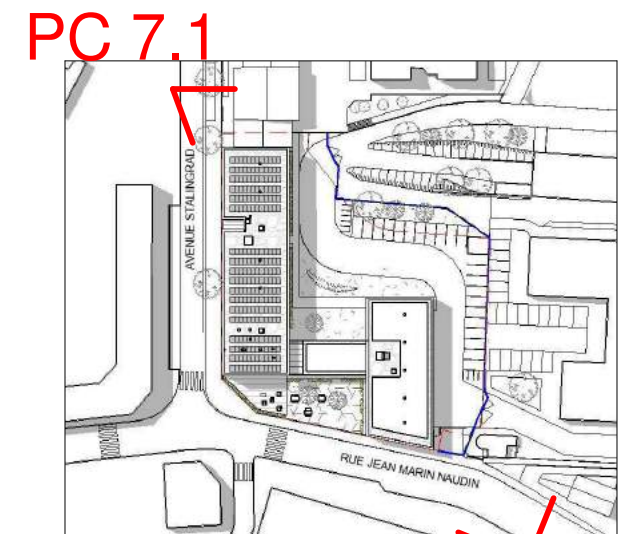


Photo PC 7.1 : depuis l'avenue Stalingrad vers le bâtiment B (logements militaires)

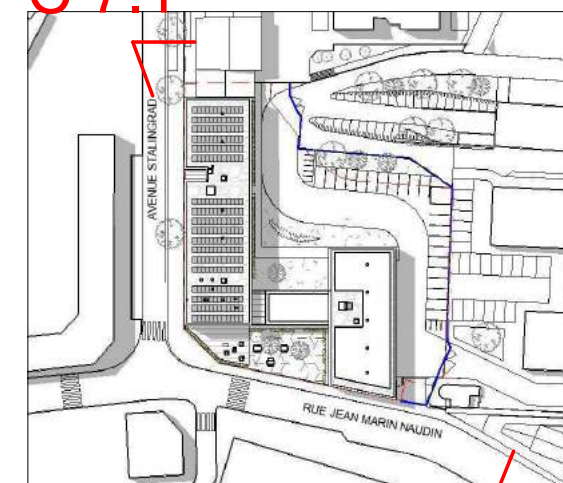
PC 7.2

Maîtrise d'ouvrage :		Maîtrise d'œuvre :		Projet :		Echelle :		Format :		Date :	
				BCC - Conception, Réalisation et Maintenance d'un Bâtiment pour Cadres Célibataires		/		A3		03/10/2019	
				Planche :		Emetteur :		Phase :		Lot :	
				PC7.1 - Photographies permettant de situer le terrain dans l'environnement proche		ENIA		PC		ARC	
						Bât/Zone :		Type :		Niveau :	
						BCC		PHOT		/	
						Code :		Ind.:			
						PC 7.1		A			



Photo PC 7.2 : depuis la rue Jean Marin Naudin vers l'entrée véhicules

PC 7.1



PC 7.2



Photo PC 8 : depuis l'angle de la rue Jean Marin Naudin et l'avenue Stalingrad

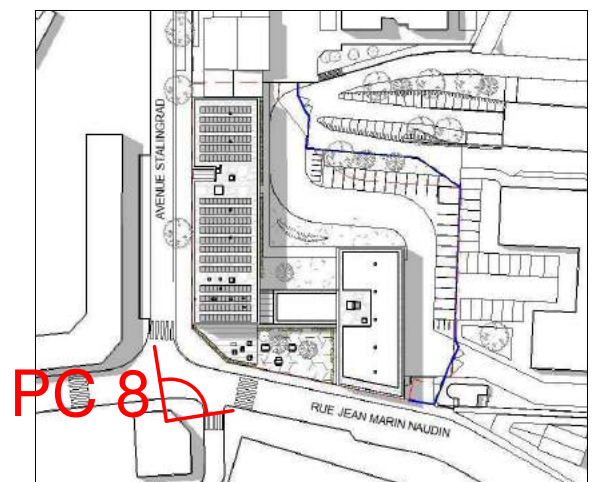




Photo A : depuis le réfectoire de l'école primaire situé rue Jean Marin Naudin (avant la démolition des bâtiments 141 et 142)



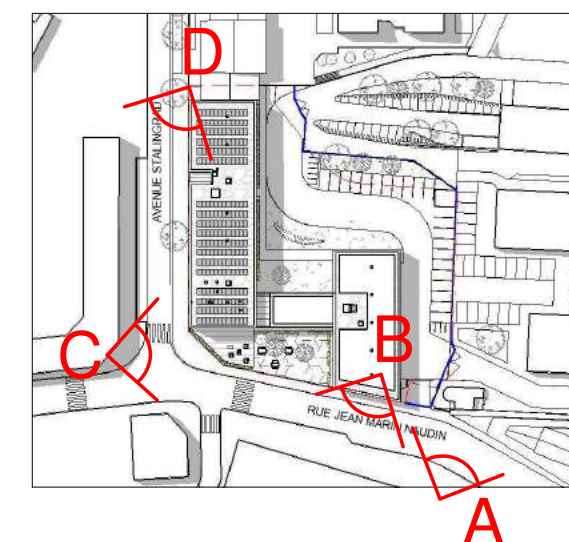
PHOTO D : Vue de l'immeuble du 23 rue Jean Marin Naudin depuis l'av. Stalingrad



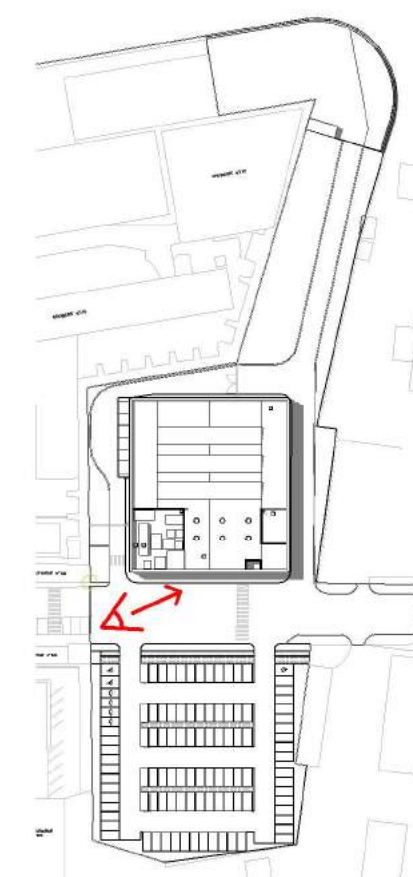
Photo B : depuis l'entrée du BCC vers le réfectoire de l'école primaire situé rue Jean Marin Naudin

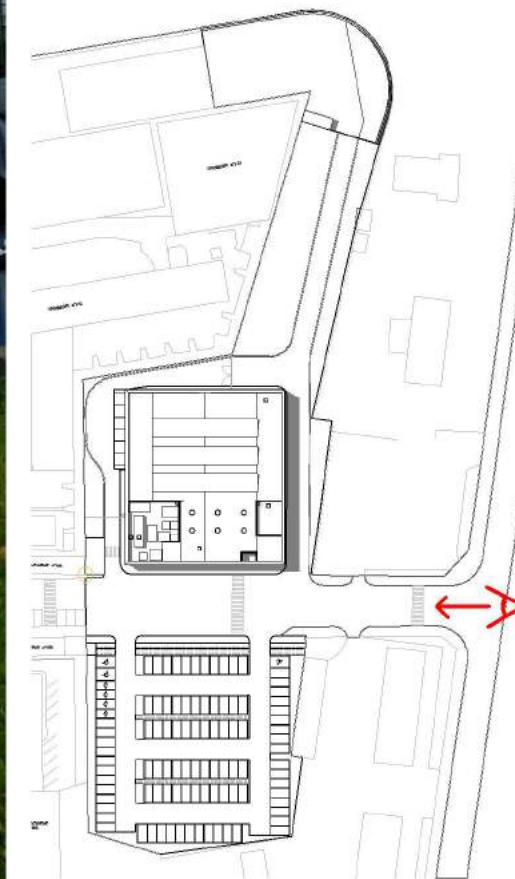


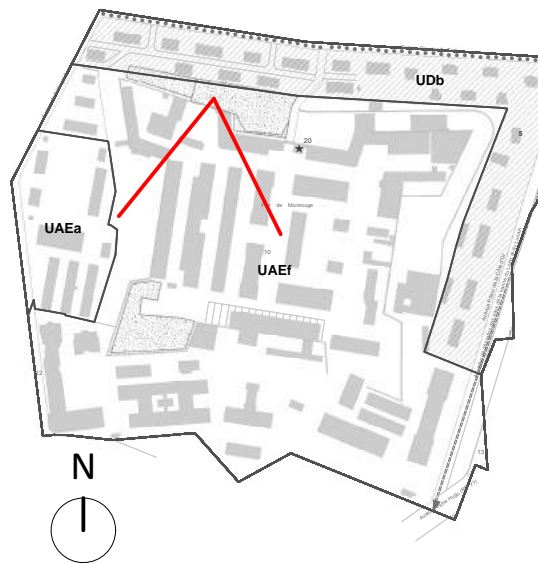
Photo C : depuis l'entrée du bâtiment situé 25 rue Jean Marin Naudin (avant la démolition des bâtiments 141 et 142)



Maîtrise d'ouvrage :		Maîtrise d'œuvre :		Projet :		Echelle :		Format :		Date :	
				BCC - Conception, Réalisation et Maintenance d'un Bâtiment pour Cadres Célibataires		/		A3		03/10/2019	
				Planche :		Emetteur :		Phase :		Lot :	
				PC8.2 - Photographies permettant de situer le terrain dans l'environnement lointain		ENIA		PC		ARC	
						Bât/Zone :		Type :		Niveau :	
						BCC		PHOT		/	
						Code :		Ind. :			
						PC 8.2		A			







Maître d'ouvrage
 ÉTAT - MINISTÈRE DES ARMÉES-SECRETARIAT GÉNÉRAL POUR L'ADMINISTRATION
 SERVICE D'INFRASTRUCTURE DE LA DÉFENSE
 Établissement du service d'infrastructure de la Défense d'Île de France
 8, Avenue du Président Kennedy SAINT-GERMAIN EN LAYE CEDEX 78102

Maître d'oeuvre
 QUADRIFOIRE ARCHITECTURE
 39, rue de l'Est BOULOGNE-BILLANCOURT
 92100, France



Projet
CONSTRUCTION D'UN BATIMENT ADMINISTRATIF 400 PLACES
FORT DE MONTROUGE, ARCUEIL

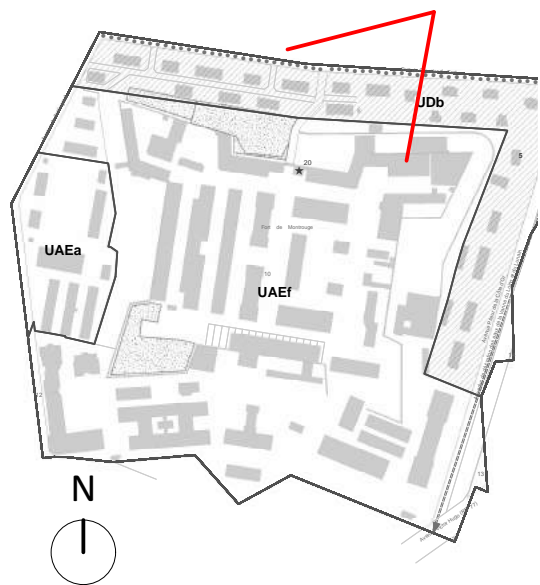
Nom du Plan
ENVIRONNEMENT PROCHE

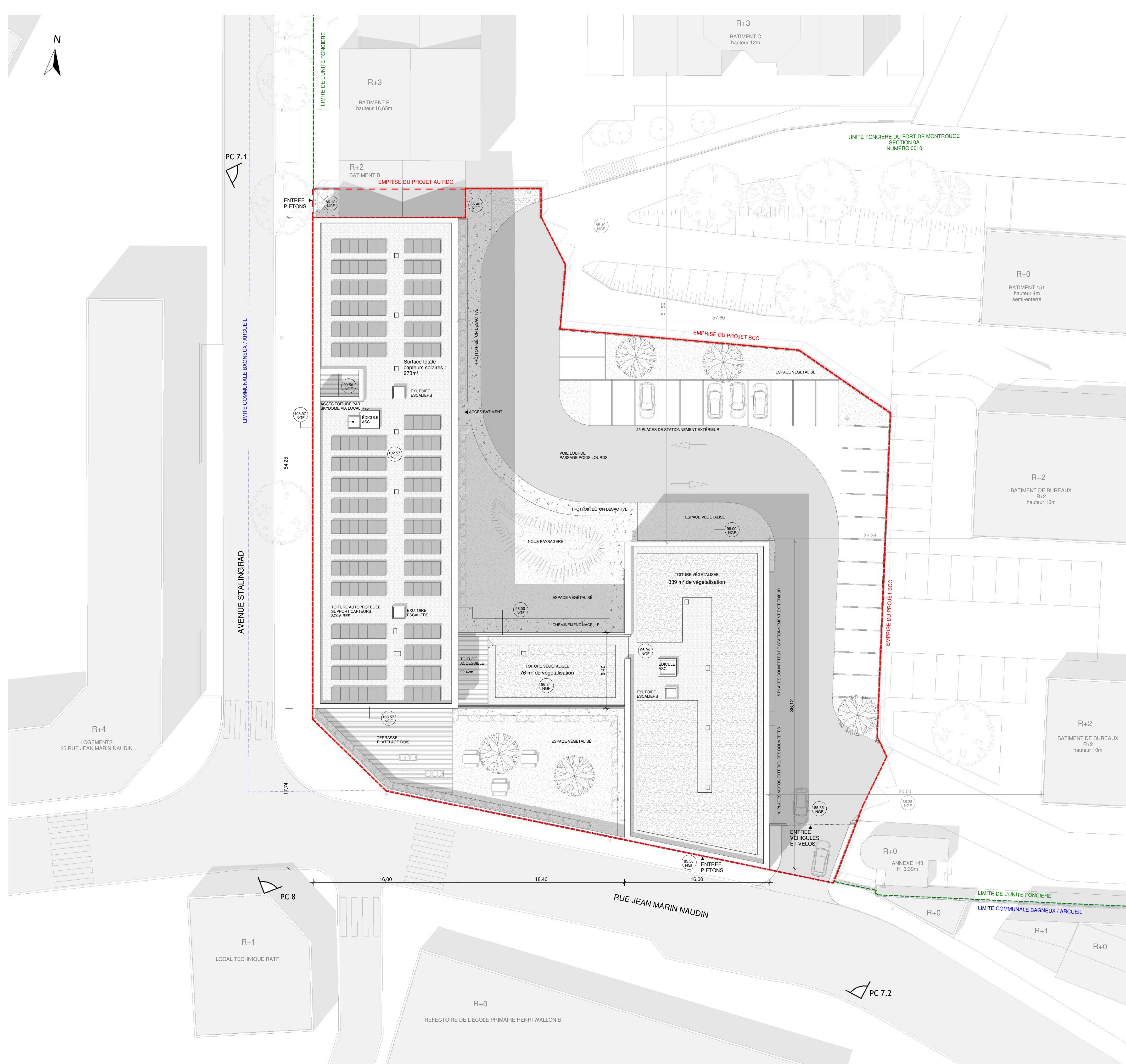
Echelle

Date
28/10/2019

N° du plan
PC 7

Indice
A





projet n°18 - 038 - INV
BCC - Conception, Réalisation et Maintenance
d'un Bâtiment pour Cadres Célibataires



MAITRE D'OUVRAGE:
 Etablissement du Service d'Infrastructure de la Défense - SID Ile-de-France
 Base des Loges - 8 avenue du Président Kennedy
 BP 40302 - 78102 Saint Germain en Laye



ENTREPRISE DE CONSTRUCTION MANDATAIRE:
CARDINAL
 Zone artisanale de Mernel BP 7 - 35330 VAL D'ANAST



ARCHITECTE:
ENIA ARCHITECTES
 46, rue de Lagry - 93100 MONTREUIL-SOUS-BOIS



BUREAU D'ETUDES PLURIDISCIPLINAIRE:
LOGABAT
 577, rue de la croix verte - 60600 AGNETZ



MAINTENANCE:
IDEX ENERGIES
 72, avenue Jean-Baptiste Clément - 92100 BOULOGNE BILLANCOURT



Indice	Date	Modification(s)
A	03/10/19	Dépôt de permis de construire

PC	échelle: 1/200
PC 2.1 - Plan de masse	date: 03/10/2019
	format: A1

Emetteur:	Phase:	Lot:	Bât./Zone:	Type:	Niveau:	Code:	Indice:
ENIA	PC	ARC	TZ	PLN	TN	PC 2.1	A

BÂTIMENT 138

CONSTRUCTION D'UN BATIMENT ADMINISTRATIF 400 PLACES
FORT DE MONTROUGE, ARCEUIL



Maitre d'Ouvrage
 ÉTAT - MINISTÈRE DES ARMÉES-SECRETARIAT GÉNÉRAL POUR L'ADMINISTRATION
 SERVICE D'INFRASTRUCTURE DE LA DÉFENSE
 Établissement du service d'infrastructure de la Défense d'Île de France
 8, Avenue du Président Kennedy SAINT-GERMAIN EN LAYE CEDEX 78102
 tel. : 01 39 21 31 46

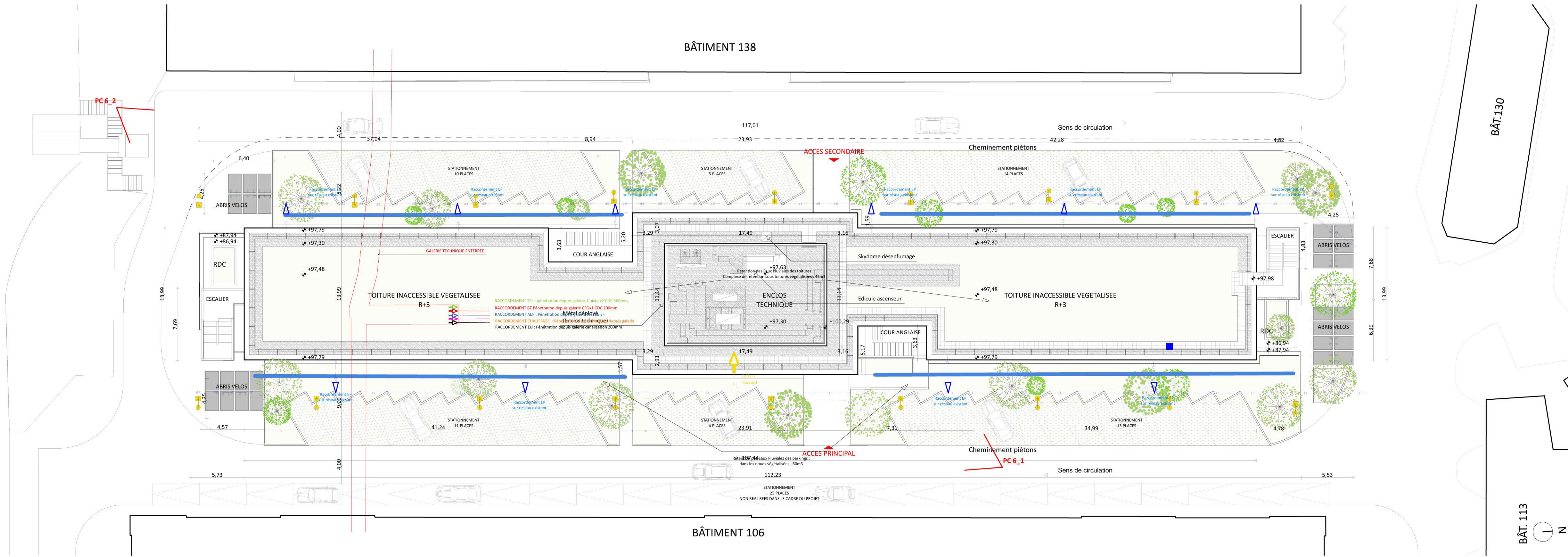
Architectes
 QUADRI FIORE ARCHITECTURE
 39, rue de l'Est BOULOGNE-BILLANCOURT 92100, France
 tél. : 01 55 38 94 00

Mandataire	EIFFAGE CONSTRUCTION EIFFAGE CONSTRUCTION Équipements Entreprise Générale 11, Place de l'Europe CS 50270 78140 Vélizy-Villacoublay, France	Bureau de Contrôle	CG CG CONTRÔLE G 11, rue Albert Einstein 77420 Champs sur Marne
Bureau d'Etude TCE	cet CET-INGENIERIE Immeuble La Villeneuve 23, quai Alfred Sisley 92300 Villeneuve - La - Garenne, France	Coordonnateur SPS	SPS COORDINATION MANAGEMENT 11, rue Albert Einstein 77420 Champs sur Marne
Installations électriques courants forts et faibles	EIFFAGE ENERGIE EIFFAGE ENERGIE 137 rue du Landy 93200 Saint Denis, France		
Maintenance multi-technique	EIFFAGE ENERGIE SYSTEMES EIFFAGE ENERGIE SYSTEMES 137 rue du Landy 93200 Saint Denis, France		

PLAN MASSE

PC

Projet	Emetteur	Phase	Lot	Type	Zone	Niveau	N° document	Indice	Format
FDM	QFA	PC	ARC	PLN			PC 2	A	Echelle 1:200 Date de création 29/10/2019



LEGENDE VEGETATION:
 ARBRES PROJET, TAILLE MOYENNE

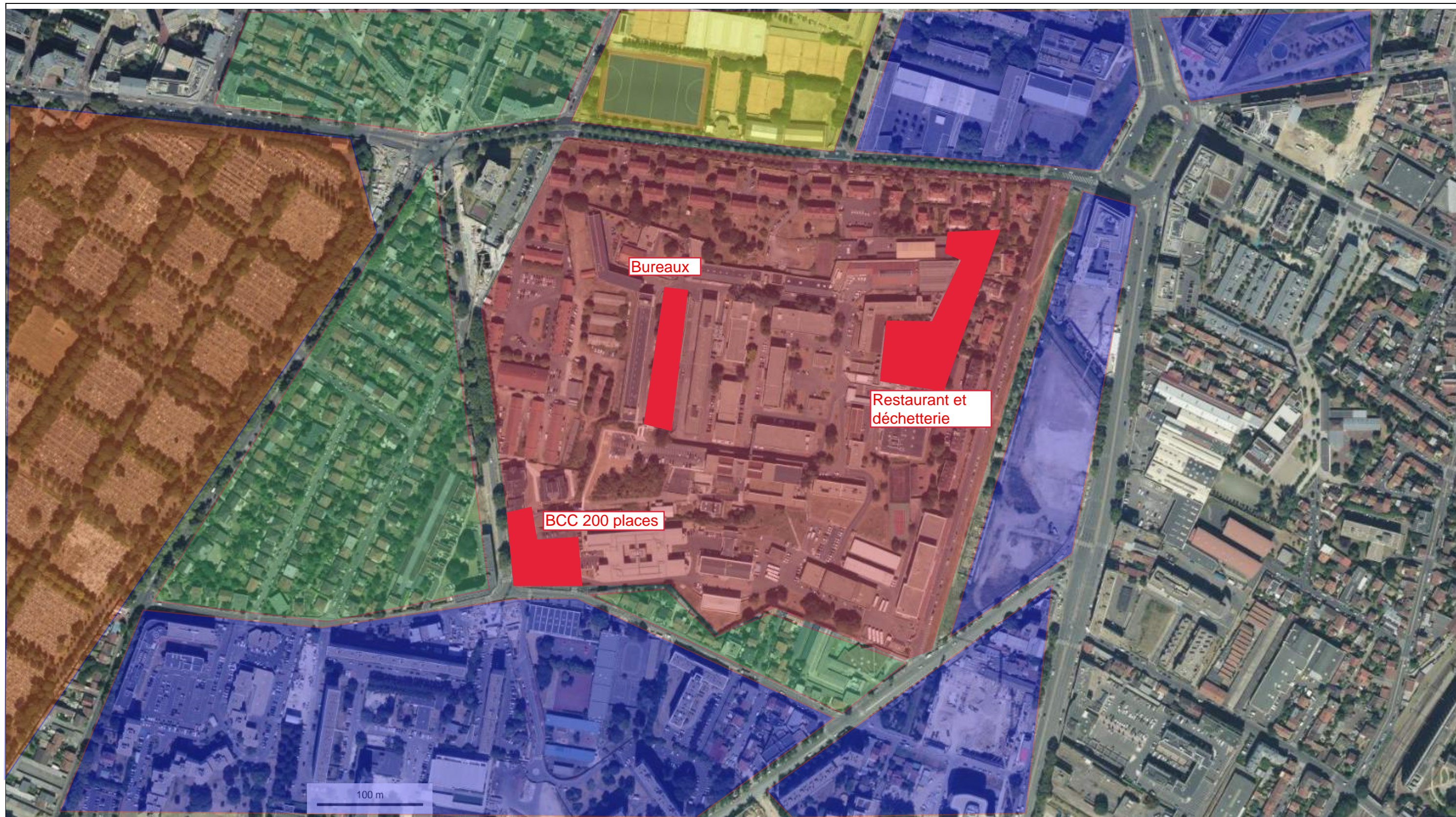
RESEAUX VRD et points de raccordements

- Réseau EP
- Noeud de récupération des EP parking
- Réseau Eclairage
- Luminaires simple
- Point de rejet réseau EP
- Point d'entrée réseau ADP
- Point d'entrée réseau BT / HT
- Point d'entrée réseau éclairage
- Point d'entrée réseau de Chauffage Urbain
- Point d'entrée réseau de Télécommunications

Les points de raccordements indiqués sont proposés en fonction de la configuration du projet et des raccordements probables sur les réseaux concessionnaires. Ces derniers ne sont pas issus d'études concessionnaires spécifiques nécessaires pour le raccordement définitif.

BÂTIMENT 106

BÂT. 113

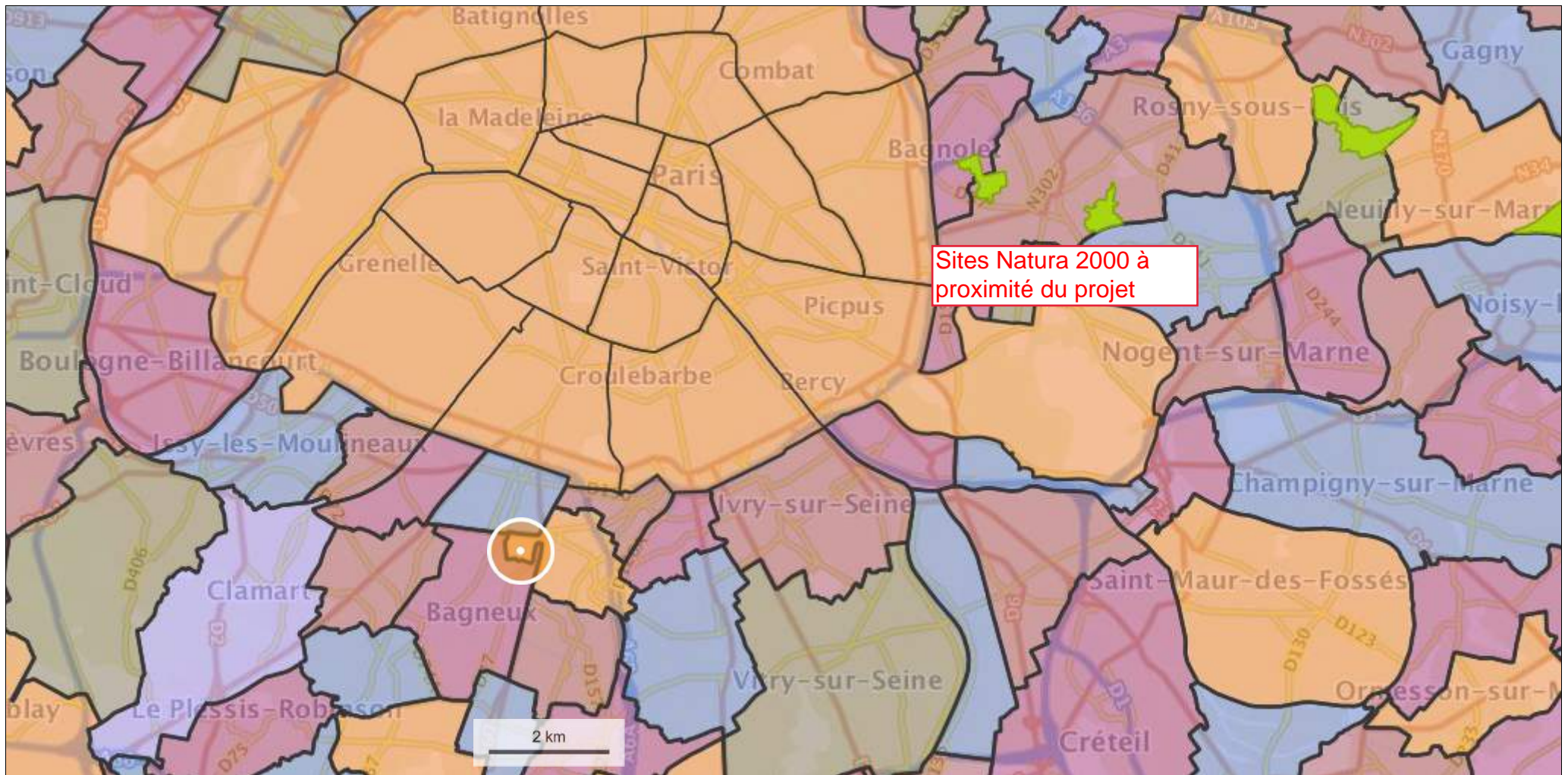


© IGN 2019 - www.geoportail.gouv.fr/mentions-legales

Longitude : 2° 19' 17" E
 Latitude : 48° 48' 28" N

Annexe 5 : Plan des abords
 Ech : 1/5000
 Photo en date de 2018
 Pas de cours d'eau à proximité

- | | |
|--|---|
| ■ Bureau et commerce | ■ Logements |
| ■ Zone militaire | ■ Cimetière |
| ■ Centre sportif | ■ Emplacement projet |



© IGN 2019 - www.geoportail.gouv.fr/mentions-legales

Longitude : 2° 22' 52" E
Latitude : 48° 49' 52" N

Annexe 6 - Site Natura 2000 à proximité